

1. OBJET

Le présent document a pour objet de définir les conditions d'utilisation du Service Hotspots Publics proposé par Hub télécom.

Ce service permet à l'Utilisateur possédant un ordinateur portable ou un assistant personnel (PDA), équipé d'une carte réseau Wireless Lan IEEE 802.11b/g de se connecter sans fil à Internet depuis les zones couvertes par le réseau WiFi public de Hub télécom.

Le Service comprend toutes les fonctions d'accès à Internet. Le Service ne comprend pas la fourniture de boîte aux lettres, ni l'hébergement de pages web.

2. DÉFINITIONS

"*Carte Prépayée*" : désigne une carte à gratter ou une carte dématérialisée représentant un crédit prépayé de minutes de communication WiFi.

"*Codes d'Accès*" : désignent les identifiant et mot de passe communiqués lors de l'achat d'un crédit prépayé de communication WiFi permettant l'accès et l'authentification au réseau WiFi public de Hub télécom.

"*Hotspot Public*" ou "*Hotspot Hub télécom*" : lieu public couvert par le réseau WiFi public de Hub télécom.

"*Service Hotspots Publics Hub télécom*" ou "*Service*" : désigne le service d'accès à Internet par utilisation de la technologie sans fil WiFi sur les Hotspots Hub télécom.

"*Utilisateur*" : désigne toute personne physique ou morale ayant souscrit au Service Hotspots Publics proposé par Hub télécom selon les conditions définies dans les présentes conditions d'utilisation.

3. SOUSCRIPTION AU SERVICE

La souscription au Service Hotspots Publics Hub télécom nécessite l'achat d'un crédit prépayé de minutes de communication WiFi, selon les modalités décrites ci-après, puis la connexion et l'authentification sur le(s) portail(s) d'accès au(x) Hotspot(s) Hub télécom sur le(s)quel(s) l'Utilisateur est présent.

Hub télécom offre à l'Utilisateur qui lui a acheté un crédit de communication pour le service Hotspots Publics un accès sans fil à Internet sur les zones couvertes par le réseau WiFi public Hub télécom.

Les crédits prépayés de minutes de communication WiFi peuvent être achetés sous la forme de Cartes Prépayées auprès des distributeurs agréés Hub télécom.

Il est également possible de se les procurer sur les portails d'accès aux Hotspots Hub télécom à l'aide d'un paiement par carte de crédit. Dans ce cas, il est précisé que l'Utilisateur bénéficie d'un dispositif de transaction bancaire sécurisé, lequel dispositif est conforme aux prescriptions légales. Les cartes de crédit de type carte bleue, visa, eurocard mastercard et la carte American Express sont les seuls moyens de paiement acceptés.

Dans l'hypothèse où une offre "WiFi gratuit" est proposée sur un (des) Hotspot(s) Hub télécom donné(s), l'Utilisateur pourra bénéficier d'un forfait de communication WiFi gratuit, d'une durée limitée sur le(s) Hotspot(s) Hub télécom concerné(s), conformément à l'article 4.5 ci-après.

4. ACCÈS AU SERVICE

4.1 Le Service est accessible 24 heures sur 24, durant les horaires d'ouverture des lieux publics couverts par le réseau WiFi public de Hub télécom, dans les conditions et limites du crédit prépayé de communication WiFi souscrit par l'Utilisateur. Pour accéder au Service, l'Utilisateur est tenu de fournir ses Codes d'Accès (identifiant et mot de passe).

4.2 Dans le cas d'un achat en ligne sur les portails d'accès aux Hotspots Hub télécom, l'Utilisateur peut bénéficier, au choix, de 4 crédits prépayés de communication WiFi, d'une durée respective de : 30 minutes, 1 heure, 15 heures et 24 heures.

4.3 Dans le cas de l'achat d'une Carte Prépayée, l'Utilisateur peut bénéficier, en fonction de la carte achetée, de 3 crédits prépayés de communication WiFi, d'une durée respective de : 30 minutes, 1 heure, et 24 heures.

4.4 Pour les crédits prépayés de 30 minutes, 1 heure et 15 heures, le fractionnement de la durée de communication est possible sur une période de 30 jours calendaires consécutifs à compter de la première connexion de l'Utilisateur au réseau WiFi public de Hub télécom. Le crédit prépayé de 24 heures ne permet pas le fractionnement de la durée de communication et s'achève automatiquement 24 heures après la première authentification de l'Utilisateur sur le réseau WiFi public de Hub télécom. Après saisie par l'Utilisateur de ses Codes d'Accès sur la page d'accueil du portail d'accès au Hotspot Public sur lequel il se trouve, toute minute de communication WiFi entamée est débitée du crédit temps acheté par l'Utilisateur. Pour la détermination du crédit disponible pour l'utilisation du Service, seul l'état du compteur du système de décompte Hub télécom fait foi.

4.5 Dans l'hypothèse où une offre "WiFi gratuit" est proposée sur un Hotspot Hub télécom donné, une présentation de cette offre figure sur la page d'accueil. L'accès à cette offre est réalisé en ligne, après validation des présentes Conditions Générales d'Utilisation, à partir d'un lien mis à disposition sur le portail d'accès au(x) Hotspot(s) Hub télécom concerné(s) par cette offre. Toute offre "WiFi gratuit" est limitée à une durée de 10, 15 ou 20 minutes de communications WiFi par jour et par équipement (équipement identifié par son adresse MAC ou Media Access Control). Le forfait de communication peut être fractionné en plusieurs sessions, réparties sur une même et unique journée. Le forfait s'achève automatiquement, qu'il ait été consommé dans sa totalité ou non, à 23h59 le jour de la connexion. Pour la détermination de la durée disponible dans le forfait, seul l'état du compteur du système de décompte Hub télécom fait foi.

4.6 La liste actualisée des Hotspots Hub télécom est disponible sur le site Internet Hub télécom sous

<http://www.hubtelecom.com/offres-et-solutions/offres-de-telecommunications/solutions-wifi/wifi-grand-public/>

5. PRIX – CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix des crédits prépayés de communication WiFi sont ceux en vigueur à la date d'acquisition. Ils sont indiqués toutes taxes comprises.

Si l'Utilisateur (personne morale uniquement) souhaite bénéficier de prestations spéciales, Hub télécom lui en communique les prix sur demande.

6. ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR

6.1 INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Pour souscrire en ligne au Service, l'Utilisateur s'engage à communiquer ses coordonnées exactes à Hub télécom, et notamment une adresse e-mail valide.

Hub télécom ne saurait être tenue pour responsable des conséquences que pourrait subir l'Utilisateur et/ou les tiers en cas d'omission de la part de l'Utilisateur de notifier toute modification à Hub télécom.

6.2 CODES D'ACCES

6.2.1 Les Codes d'Accès permettant à l'Utilisateur de s'authentifier sur les portails d'accès aux Hotspots Hub télécom sont personnels et confidentiels.

Dans le cas d'un achat en ligne sur les portails d'accès aux Hotspots Hub télécom, les Codes d'Accès sont immédiatement communiqués à l'Utilisateur en ligne, ainsi qu'au moyen d'un courrier électronique à l'adresse déclarée par l'Utilisateur sur le formulaire de commande en ligne.

Dans le cas de l'achat d'une carte à gratter, les Codes d'Accès sont à découvrir en grattant au dos de la carte. Dans le cas de l'achat d'une carte dématérialisée, les Codes d'Accès sont à découvrir sur le ticket généré par le terminal de paiement électronique du distributeur de la carte.

Le Client s'engage à conserver secret les Codes d'Accès qui lui sont alloués et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Par l'utilisation de ses Codes d'Accès, le Client dispose d'un accès personnalisé et exclusif au Service Hotspots Publics Hub télécom. Toute connexion au Service effectuée en utilisant les Codes d'Accès de l'Utilisateur sera réputée avoir été effectuée par l'Utilisateur lui-même sous son entière responsabilité.

6.2.2 En cas de perte ou vol ou, plus généralement, de détournement des Codes d'Accès par des tiers, l'Utilisateur s'engage à avertir, sans délai, le Service Commercial WiFi Hub télécom à l'adresse courriel WiFiSales@hubtelecom.com afin que ce dernier puisse les annuler.

6.3. OBLIGATIONS SPECIFIQUES LIEES A INTERNET

6.3.1. S'agissant de l'utilisation d'Internet, l'Utilisateur est informé que l'Internet est un réseau véhiculant des données susceptibles d'être protégées par des droits de propriété intellectuelle ou d'enfreindre les dispositions légales en vigueur.

L'Utilisateur s'interdit donc de transmettre ou télécharger sur l'Internet toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle.

6.3.2. Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Dans ces conditions, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de son terminal (ordinateur portable, assistant personnel ou mobile) à quelque fin que ce soit, et de procéder sur son ordinateur portable et sur son assistant personnel, à des sauvegardes préalablement et postérieurement à la mise en place du Service.

6.3.3. L'Utilisateur reconnaît également être pleinement informé du défaut de fiabilité du réseau Internet, tout particulièrement en terme d'absence de sécurité relative à la transmission de données et de non garantie des performances relatives au volume et à la rapidité de transmission des données.

L'Utilisateur reconnaît être informé que l'intégrité, l'authentification et la confidentialité des informations, fichiers et données de toute nature qu'il souhaite échanger sur le réseau Internet ne peuvent être garanties sur ce réseau.

L'Utilisateur ne doit donc pas transmettre via le réseau Internet des messages dont il souhaiterait voir la confidentialité garantie de manière infailible.

6.3.4. L'Utilisateur s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du Service, telle que notamment l'encombrement volontaire ou involontaire des serveurs de messageries de Hub télécom et/ou des destinataires de mails par du publipostage sauvage (spamming, bulk e-mail, junk e-mail ou mail bombing) ou de son réseau, ou l'envoi de messages attractifs générant nécessairement un nombre imposant de réponses (teasing ou trolling) pouvant ainsi perturber la disponibilité desdits serveurs ou réseau et assume l'entière responsabilité d'une telle utilisation du Service.

6.3.5. S'agissant des produits ou des services sur le réseau Internet, l'Utilisateur adresse directement aux fournisseurs de contenus toute réclamation relative à l'exécution des services rendus par ceux-ci ou à la vente des produits par ceux-ci.

6.3.6. Hub télécom met par ailleurs en garde l'Utilisateur sur la nature et la diversité des contenus disponibles sur le réseau Internet, lesquels peuvent être susceptibles de porter préjudice aux mineurs.

6.4 OBLIGATION LEGALE DE L'UTILISATEUR CONTRE LE PIRATAGE

6.4.1. Conformément à l'article 5 de la loi n°2009-669 du 12 juin 2009 favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet, l'Utilisateur est informé des dispositions de l'article L.336-3 du Code de la propriété intellectuelle (ci-après "CPI") : "La personne titulaire de l'accès à des services de communication au public en ligne a l'obligation de veiller à ce que cet accès ne fasse pas l'objet d'une utilisation à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II lorsqu'elle est requise. Le manquement de la personne titulaire de l'accès à l'obligation définie au premier alinéa n'a pas pour effet d'engager la responsabilité pénale de l'intéressé".

6.4.2. L'Utilisateur est informé de ce que la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI) peut être amenée à prendre les mesures suivantes :

- Lorsqu'elle est saisie de faits susceptibles de constituer un manquement à l'obligation définie à l'article L.336-3 du CPI, l' HADOPI peut envoyer, sous son timbre et pour son compte, à l'Utilisateur par l'intermédiaire de Hub télécom une recommandation contenant

le rappel de son obligation de l'article L.336-3 ci-dessus mentionné, une injonction de la respecter ainsi que toutes informations utiles concernant la lutte contre le piratage, et des moyens de sécurisation pouvant exister. Elle comportera notamment la date et l'heure des faits en cause et les coordonnées de contact auxquelles l' HADOPI pourra être jointe par l'Utilisateur ;

- En cas de renouvellement dans un délai de 6 mois à compter de l'envoi de la recommandation visée ci-dessus, l' HADOPI peut adresser une nouvelle recommandation comportant les mêmes informations que la précédente par voie électronique dans les mêmes conditions que visées précédemment. L' HADOPI peut assortir cette recommandation d'une lettre remise contre signature ou de tout autre moyen propre à établir la preuve de la date d'envoi de cette recommandation.

6.4.3. En outre, l'Utilisateur est informé que la violation des droits d'auteurs et des droits voisins au sens du CPI par l'Utilisateur est un délit puni des peines pénales prévues aux articles L.335-2, L.335-3, L.335-4, L.335-5, L.335-6 et L.335-7 du CPI. Par ailleurs, l'Utilisateur encourt des sanctions civiles en réparation du préjudice subi par les ayants-droits.

7. ENGAGEMENT DE HUB TELECOM

7.1. Hub télécom met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer une disponibilité élevée du Service. Elle ne peut toutefois pas garantir un fonctionnement sans interruptions ni dérangements de l'accès au Service, ni des durées et des capacités de transmission déterminées. Hub télécom se réserve le droit d'effectuer à tout moment des travaux d'entretien susceptibles d'interrompre l'exploitation de son réseau WiFi public.

7.2. Hub télécom n'est pas responsable des contenus accessibles sur le réseau Internet et des dommages qui peuvent naître de leur utilisation à moins que ces dommages n'aient été causés intentionnellement par Hub télécom.

Compte tenu du secret dont doivent bénéficier les correspondances privées, Hub télécom n'exerce aucun contrôle sur le contenu ou les caractéristiques des données reçues ou transmises par l'Utilisateur sur son réseau et/ou sur le réseau Internet. Toutefois, pour assurer la bonne gestion du système d'accès au réseau Internet, Hub télécom se réserve le droit de supprimer tout message ou d'empêcher toute opération de l'Utilisateur susceptible de perturber le bon fonctionnement de son réseau ou du réseau Internet ou ne respectant pas les règles de fonctionnement, d'éthique et de déontologie.

Il peut être fait exception à cette règle de confidentialité dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités publiques et/ou judiciaires.

7.3. Hub télécom ne saurait être tenue responsable de l'exploitation des données et informations que l'Utilisateur aurait introduites ou récupérées sur le réseau Internet.

Hub télécom décline toute responsabilité quant aux conséquences d'une utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du Service par un ou plusieurs Utilisateurs, telles que notamment l'encombrement volontaire ou involontaire des serveurs de messagerie de Hub télécom ou des destinataires de mails par du publipostage sauvage (spamming, bulk e.mail, junk e.mail ou mail bombing) ou de son réseau, ou l'envoi de messages attractifs générant nécessairement un nombre imposant de réponses (teasing ou trolling) pouvant ainsi perturber la disponibilité desdits serveurs ou réseau.

7.4. La responsabilité de Hub télécom ne peut pas être engagée :

- en cas de non-compatibilité d'une carte réseau WLAN IEEE 802.11b/g avec le réseau WiFi Grand Public de Hub télécom (notamment liée à un paramétrage de l'ordinateur portable ou de la carte différents de ceux mis en place sur le réseau WiFi public de Hub télécom),
- en cas de mauvaise utilisation par l'Utilisateur du Service,
- en cas de mauvaise installation et/ou de mauvaise configuration et/ou de dysfonctionnement de l'ordinateur portable, de l'assistant personnel de l'Utilisateur et/ou de la carte réseau WLAN IEEE 802.11b/g,
- en cas de non respect par l'Utilisateur de ses obligations,
- en cas d'usage non conforme au mode d'emploi du Service,
- en cas d'impossibilité d'accès par Internet au réseau privé virtuel d'une entreprise,
- en cas de perturbations et/ou d'indisponibilité totale ou partielle, et/ou d'interruption de tout ou partie des services proposés sur les réseaux exploités par des opérateurs tiers,
- en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation.

8. RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur est seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à Hub télécom et/ou des tiers du fait de son utilisation du Service Hotspots Publics Hub télécom.

9. RESPONSABILITÉ DE HUB TELECOM

Hub télécom est assujettie à une obligation de moyens concernant l'exécution de ses obligations au titre des présentes.

Il est expressément convenu que dans le cas où la responsabilité de Hub télécom serait retenue au titre de l'exécution des présentes conditions générales d'utilisation, l'Utilisateur ne pourra prétendre qu'à la réparation du préjudice direct et immédiat qu'il aura subi, dans la limite du montant facturé par Hub télécom à l'Utilisateur au titre de la commande concernée.

10. SÉCURITÉ

Les communications effectuées via le Service présentent en principe le même niveau de sécurité que les communications Internet standard. Une protection absolue contre les intrusions ou les écoutes illicites ne peut être garantie. Hub télécom décline toute responsabilité concernant de tels événements.

S'il souhaite renforcer le niveau de sécurité, l'Utilisateur peut installer lui-même un logiciel de sécurité, tel que les coupe-feu (firewalls) ou les VPNs (Virtual Private Networks). S'agissant de logiciels de tiers, Hub télécom ne répond pas du fonctionnement des logiciels de sécurité.

En règle générale, l'accès aux données d'entreprise (Intranet, applications Office...) présuppose l'installation d'un logiciel de sécurité approprié sur le terminal mobile (ordinateur portable, PDA...) et sur le serveur d'entreprise concerné. Etant donné que ce logiciel est fourni par un tiers, Hub télécom décline toute responsabilité quant à son bon fonctionnement.

11. SERVICE CLIENT

11.1 ASSISTANCE UTILISATEURS

Hub télécom met à la disposition de l'Utilisateur un service d'assistance téléphonique, disponible 7 jours sur 7 de 08h00 à 22h00, pour toutes questions liées à l'accès et l'utilisation de son Service. Le service d'assistance téléphonique est accessible au numéro suivant :

- pour les appels depuis la France : Support Utilisateurs WiFi 0805 46 94 34 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- pour les appels depuis l'étranger : Support Utilisateurs WiFi +33 805 46 94 34 (frais d'itinérance habituels)

Les autres utilisateurs, non clients Hub télécom, accédant au Service grâce à un accord d'interopérabilité technique sont invités à contacter l'assistance de l'opérateur auprès duquel ils ont souscrit.

11.2 SERVICE COMMERCIAL WIFI

Hub télécom met également à la disposition des Utilisateurs de son Service une adresse courriel pour traiter tout type de requêtes d'ordre commercial : WiFiSales@hubtelecom.com.

Toute réclamation ou contestation de facture doit être formulée auprès du Service Commercial WiFi. En application du code des Postes et Communications Electroniques, le délai de prescription des créances est de 1 an.

12. DURÉE DU CONTRAT – MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Le contrat est conclu à compter de l'authentification de l'Utilisateur sur le(s) portail(s) Hotspot(s) Hub télécom pour la durée correspondant au crédit prépayé de minutes de communication WiFi acquis par l'Utilisateur (ou la cas échéant, au crédit gratuit de minutes de communication WiFi offert par Hub télécom dans le cadre d'une offre "WiFi gratuit"), dans les conditions définies à l'article 4 des présentes conditions.

Hub télécom se réserve le droit de modifier le Service ainsi que d'adapter les présentes conditions d'utilisation. Seules les dernières versions en vigueur des Conditions Générales d'Utilisation s'appliquent dans le cadre de la relation établie avec l'Utilisateur. Il est recommandé à l'Utilisateur de consulter périodiquement le site Internet de Hub télécom ou le(s) portail(s) d'accès au(x) Hotspot(s) Hub télécom, sur lequel sont présentées les dispositions en vigueur.

13. DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux termes respectivement des articles L114-1 et L121-20-12 du Code de la Consommation, l'Utilisateur (personne physique) dispose d'un délai de 7 jours ouvrés dans le cas d'un achat de Carte(s) Prépayée(s) auprès d'un distributeur agréé Hub télécom ou 14 jours calendaires dans le cas d'une souscription à distance d'un ou plusieurs crédits prépayés de communication WiFi à compter de son achat pour se rétracter et,

- dans le cas d'une souscription à distance, formuler auprès de Hub télécom une demande d'échange ou de remboursement, sans pénalités. Pour ce faire, l'Utilisateur devra adresser un courrier électronique à WiFiSales@hubtelecom.com. Cependant, l'Utilisateur qui utilise le Service avant expiration du délai de 14 jours calendaires, est réputé avoir renoncé à son droit de rétractation. De même, Hub télécom se réserve le droit de ne pas rembourser l'Utilisateur si elle constate qu'à l'issue de la période de 14 jours calendaires, le Service a été utilisé sur le réseau WiFi public de Hub télécom.
- dans le cas de l'achat d'une Carte Prépayée auprès d'un distributeur agréé, formuler auprès de Hub télécom une demande d'échange ou de remboursement, sans pénalités. Pour ce faire, l'Utilisateur devra adresser un courrier électronique à WiFiSales@hubtelecom.com. Cependant, l'Utilisateur qui utilise le Service avant expiration du délai de 7 jours ouvrés, est réputé avoir renoncé à son droit de rétractation. De même, Hub télécom se réserve le droit de ne pas rembourser l'Utilisateur si elle constate qu'à l'issue de la période de 7 jours ouvrés, le Service a été utilisé sur le réseau WiFi public de Hub télécom. Concernant le délai de 7 jours ouvrés, lorsqu'il expire un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au 1^{er} jour ouvrable suivant.

14. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

14.1 Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, Hub télécom a l'obligation de collecter et stocker les données de communication électronique relatives au trafic. A cette fin, Hub télécom pourra être amenée à communiquer ces données aux fins de recherche, de constatation et de poursuite des infractions pénales, aux fins de prévention de toute activité de nature terroriste, aux fins de facturation et de paiement du Service, aux fins de sécurité des réseaux et des installations.

14.2 Tout Utilisateur peut demander à Hub télécom la communication des informations nominatives le concernant et les faire rectifier ou supprimer le cas échéant, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ce droit d'accès, de rectification ou de suppression peut être exercé par courrier postal adressé à Hub télécom à l'adresse suivante : Hub télécom – Service Commercial WiFi - Roissypole Le Dôme – BP 11937 – 4 rue de la Haye – 95732 Roissy Charles de Gaulle.

15. SUSPENSION/RÉSILIATION

Hub télécom se réserve le droit de suspendre l'accès au Service et de résilier le contrat avec effet immédiat et sans dédommagement en cas de manquement par l'Utilisateur à l'une de ses obligations et notamment en cas d'acte de piratage ou tentative d'utilisation ou d'envoi illicite des informations circulant sur le réseau ayant pour cause ou origine la connexion WiFi de l'Utilisateur, y compris si Hub télécom constate sur un même Identifiant des connexions simultanées. Hub télécom se réserve le droit d'exiger des dommages et intérêts.

16. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le présent contrat est régi par la loi française.

LORSQUE L'UTILISATEUR EST COMMERÇANT, TOUT DIFFEREND NE A L'OCCASION DU PRESENT CONTRAT EST SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

CETTE DISPOSITION NE S'APPLIQUE PAS EN CAS DE LITIGE AVEC UN CONSOMMATEUR POUR LEQUEL LES REGLES LEGALES DE COMPETENCE S'APPLIQUENT.